

Informations sur la TEP

Cet examen nécessite une présence de
3 heures environ dans le service

Respectez impérativement l'heure de votre rendez-vous

Une **TEP ou Tomographie par Emission de Positons ou PET** est une modalité d'imagerie de médecine nucléaire qui produit des images de vos organes après l'injection d'un traceur radioactif. La TEP est une méthode particulièrement performante pour le diagnostic et l'évaluation d'un grand nombre de tumeurs, à divers stades de leur évolution. L'imagerie TEP est fondée sur l'accumulation, notamment par le tissu néoplasique, d'un substrat radioactif émetteur de positons : le fluorodésoxyglucose-(18F) ou **FDG** qui est un analogue du glucose.

Où l'examen TEP se déroule-t-il ?

Dans le service de Médecine Nucléaire de Meaux, qui se divise en **deux zones** pour des mesures de Radioprotection :

- Une zone « **non contrôlée** » : C'est la salle d'attente de l'entrée du service, le secrétariat et les bureaux médicaux. Seules les **personnes non encore injectées ou accompagnantes** peuvent y séjourner. Les toilettes présentes dans cette zone sont réservées aux personnes « non injectées ».
- Une zone « **contrôlée** » : Son entrée est signalée par un trèfle vert. Seules les **personnes devant passer un examen** peuvent y accéder et y séjourner. Le secteur d'examen TEP comprend 4 salles d'attente individuelles, la salle de la caméra TEP et des toilettes réservées aux patients qui passent cet examen.

Qui peut bénéficier d'un examen TEP ?

Tout le monde, sauf les femmes enceintes ou susceptibles de l'être. En conséquence, si vous ne prenez pas de moyen de contraception ou si vous avez un retard de règles, vous devez impérativement le signaler à la prise de rendez-vous. Si vous allaitez, signalez-le également, et vous serez avertie s'il faut interrompre l'allaitement et combien de temps.

Le diabète n'est pas une contre-indication à la réalisation d'un examen TEP.

La claustrophobie n'est pas une contre-indication à la réalisation d'un examen TEP. L'anneau de la caméra est assez semblable à celui de nombreux scanners et n'est pas bruyant.

L'examen est-il dangereux ?

NON, car vous ne recevez qu'une faible quantité de radioactivité. Les substances qui vous seront injectées ne sont pas toxiques, ne provoquent ni allergie ni effet secondaire notable.

Y a-t-il une préparation spéciale pour cet examen ? OUI

Il est impératif de venir à jeun dans le service :

- Si vous n'êtes pas diabétiques** : restez à jeun six heures avant l'examen : sans manger, sans fumer et sans mâcher de chewing-gum.
- Si vous êtes diabétiques** : la secrétaire vous expliquera la préparation nécessaire lors de la prise de rendez-vous au téléphone.

Dans tous les cas :

- Avant d'arriver dans le service, boire au moins ½ litre d'eau plate, non sucrée et non gazeuse (mais il n'est **pas nécessaire de garder la vessie pleine**).

- Vous pouvez prendre vos médicaments habituels (si vous êtes **diabétique**, veuillez nous le signaler afin que l'on puisse vous indiquer quand et comment prendre votre traitement).
- Ne prévoir aucun autre RDV d'ordre médical pour cette journée.
- Éviter toute activité physique importante juste avant l'examen et la veille de l'examen
- La présence de femmes enceintes et de jeunes enfants dans le service est déconseillée.
- Éviter de porter des bijoux le jour de l'examen (venez de préférence avec une tenue qui ne contient pas de pièce métallique).

Que faut-il apporter ?

- Votre carte vitale et attestation
- Derniers examens en votre possession (scanner, IRM, autres...)

Comment l'examen se déroule-t-il ?

Lors de votre arrivée dans le service, et après l'enregistrement de votre dossier administratif à l'accueil, vous serez pris en charge par un médecin puis par un technicien.

- Après un repos de 10 à 15 minutes, injection du produit radioactif (vous ne sentirez que la piqûre de l'aiguille, comme lors d'une prise de sang).
- Repos allongé obligatoire durant au moins une heure (pas de lecture).
- Réalisation de l'examen (durée ½ heure environ).
- Cet examen est totalement indolore et n'entraîne aucun effet secondaire : il ne rend ni nauséux, ni somnolent, n'entraîne pas d'allergie et vous pourrez repartir seul.

Pensez à vous munir d'une **collation** à prendre après votre examen, ainsi que vos médicaments anti-diabétiques éventuels que vous prendrez après l'examen.

Que se passera-t-il après l'examen ?

Après l'examen, vous pourrez quitter le service directement sans avoir à patienter à l'accueil par mesure de radioprotection. Le peu de radioactivité qui subsiste après l'examen s'élimine naturellement. Vous pouvez boire et manger normalement. **Il est même recommandé de boire beaucoup d'eau pour accélérer l'élimination du produit** . Vous pourrez reprendre toutes vos activités, y compris votre travail.

Que deviennent les images et le compte-rendu de l'examen ?

Le compte rendu de votre examen sera faxé au médecin prescripteur dans les 24 heures qui suivent la fin de votre examen, et les images et le compte-rendu de l'examen seront lui seront directement adressés.

L'équipe du service de Médecine Nucléaire reste à votre disposition pour toute information complémentaire

**Service de Médecine Nucléaire de Meaux – 12 rue Saint-Fiacre – 77100
Meaux Tél 01 64 34 09 09 – Fax 01 60 23 29 96 – email medecins@cmn77.fr
www.cmn77.fr**